



Refus de reprise d'un appareil à l'endroit où je l'ai acheté

Par wpq

Bonjour

J'ai acheté il y a un an une tablette Android sur Internet et l'ai récupéré dans un magasin Boulanger (Boulanger Comptoir) près de chez moi.

La tablette est défectueuse et je suis allé la déposer à ce même point, elle n'a pas été acceptée. La raison était "nous n'avons pas les équipes compétentes, il faut le déposer dans un autre magasin". Ce magasin est à 20 km de chez moi.

Ma question est dans la catégorie "mais c'est quoi cette histoire" - je vais évidemment prendre ma voiture et aller déposer la tablette, puis la chercher. Je suis intéressé par le principe.

Etant donné que je ne suis pas sensé avoir de coûts liés à ma réclamation (garantie légale), comment devrait se dérouler cette transaction, d'un point de vue formel?

- j'envoie la tablette par la poste et je joins une facture pour l'envoi?
- j'amène la tablette et j'envoie une facture pour le déplacement?
- ou autre chose?

Merci pour toute information